EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **06 novembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **six novembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Gérard BOHNER à Olivier BIANCHI, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Françoise NOUHEN**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Florent NARANJO**

Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant le débat de la question n°1
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Jérôme AUSLENDER)
Alain LAFFONT donne pouvoir à Patricia GUILHOT et quitte la séance avant le vote de la question n°4
Saïd Akim BARA arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Philippe BOHELAY)
Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Jean-Pierre BRENAS et quitte la séance avant le vote de la question n°7

Rapport N° 23

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET À DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Ne prennent pas part au vote Jérôme AUSLENDER en tant que membre du CA de l'Université Blaise Pascal et Philippe BOHELAY, en tant que membre du CA de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

Le crédit disponible au Budget Primitif destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations et d'établissements publics proposant des activités culturelles est de 6 478 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION DES AMIS DE L'HISTORIUM (AMHISTO) 500 €

Créée le 19 décembre 2014, l'AMHISTO, est une jeune association clermontoise qui œuvre au développement et au rayonnement d'un site internet, l'Historium, dédié aux récits de vie et témoignages de toute nature (mémoires, journaux intimes, souvenirs d'enfance, carnets de guerre, documents photographiques, iconographiques, enregistrements sonores et audiovisuels), et de toute époque.

Dans le cadre de cette action, l'objectif est de faire de ce site un lieu de rencontre des mémoires d'hier et d'aujourd'hui, ouvert aux outils des réseaux sociaux et de l'écriture collaborative. Il s'agit d'un véritable musée numérique de l'Histoire des Français, qui au travers du site, propose la publication d'ouvrages, la réalisation de documentaires, de conférences, et de manifestations culturelles et ainsi tend à enrichir la mémoire collective et susciter la transmission intergénérationnelle.

Pour son projet l'Historium, l'AMHISTO a été tout récemment lauréat du concours New Deal Digital organisé par la Région Auvergne.

Budget Prévisionnel : 5 000 €
Subvention allouée en 2014 : 0 € (première demande)
Subvention sollicitée : 1 000 €

THEATRE VICE VERSA DE CLERMONT-FERRAND 2 000 €

Le Théâtre Vice Versa de Clermont-Ferrand fête cette année son dixième anniversaire. Cette association, qui œuvre dans le champ du théâtre amateur sur Clermont-Ferrand, propose une programmation à l'année au Petit Théâtre de Vallières et bénéficie d'une subvention de fonctionnement annuelle de 600 €.

Afin de fêter ses dix ans d'existence, l'association souhaite organiser un spectacle rassemblant l'ensemble de ses adhérents (une centaine de personnes), de toutes générations. Ces groupes d'amateurs seront encadrés par un comédien et metteur en scène professionnel (Dominique Touzé, du Wakan Théâtre). La Cour des trois Coquins a été accordée à l'association, pour des représentations qui auront lieu les 12 et 13 décembre 2015.

Le budget prévisionnel total de l'opération s'élève à 6 500 €, sur lequel l'association sollicite un financement de la Ville de 2 000 €.

UNIVERSITE BLAISE PASCAL (UBP) 10 000 €

Chaque année, le grand amphithéâtre de Gergovia est utilisé dans le cadre du festival du Court-Métrage pour la diffusion des sélections officielles de la manifestation. Il apparaît que cet équipement ne bénéficiait pas d'un système de projection numérique permanent obligeant l'Association Sauve qui peut le Court-Métrage à louer ce matériel. L'Université Blaise Pascal (UBP) a donc souhaité acquérir ce matériel qui sera également mobilisable pour d'autres événements (Cinéfac…).

Le budget prévisionnel de 105 000 € est réparti de la façon suivante :

- UBP : 25 000 €
- CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) : 30 000 €
- UDA (Université d'Auvergne) : 10 000 €
- Région Auvergne : 10 000 €
- Département du Puy-de-Dôme : 10 000 €
- Clermont Communauté : 10 000 €
- Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour participer au financement de cette opération sachant que les autres financeurs ont confirmé leur participation.

Ce crédit fait l'objet d'une inscription en DM2.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE 3 000 €

A l'occasion de son déménagement dans l'ancien hôpital Sabourin, l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) organise du 10 au 18 octobre prochains un événement exceptionnel intitulé « Architecture ça déménage ».

Destiné à mettre à l'honneur l'architecture, il se présentera comme un parcours de l'ancienne école vers la nouvelle avec comme fil conducteur la ligne A du tramway, tout au long duquel de nombreuses propositions seront proposées.

Cet événement a été bâti avec les partenaires historiques de l'ENSA que sont la maison de l'architecture, le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement et l'ordre régional des architectes, pensé avec les acteurs culturels du territoire (Sauve qui peut le court métrage, cinéma le Rio, Vidéoformes, Musiques démesurées,…) et accompagné par les collectivités territoriales.

Deux expositions seront accueillies dans des équipements de la Ville :
- l'exposition des projets de fin d'études 2015 des étudiants de l'ENSA, salle Gaillard du 13 au 28 octobre ;
- l'exposition « Sabourin, l'architecture de l'hôpital-sanatorium moderne (1929-1934) au MARQ du 10 octobre 2015 au 3 janvier 2016.

Le budget prévisionnel de ce programme a été estimé à 43 000 €.

Subvention sollicitée : 3 000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée de la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST